

Relevé de conclusions

Personnes présentes :

Agnès Girard – Annie Pech – Anny Nunes – Bruno Pierrel – Carine Naudinat – Christine Molé – Diane Le Hénaff – Dominique Fournier – Dominique L’Hostis – Eric Marchoux – Fanny Dedet – Isabelle Massart – Karine Robineaud – Marie Gibaud – Marie-Hélène Bridet – Marie-Hélène Cathala – Marie-Laure Abinne – Mélanie Grenu – Sabine Julien – Sophie Le Perchec – Sylvie Cocaud – Vanessa Mery – Véronique Batifol-Garandel – Virginie Lelièvre.

Personnes excusées :

Anne Cottureau – Cathy Tang – Danielle Canceill – Hélène Lesur – Marjolaine Gautret – Pascal Aventurier – Véronique Decognet.

Sont relevés dans ce document les points importants discutés. Dans le cadre d’une demande d’évolution, la demande a été transmise pour arbitrage 2014. Le financement étant limité et les demandes nombreuses, seules les demandes jugées prioritaires seront réalisées en 2014. Les autres seront arbitrées pour 2015 dès connaissance du budget 2015.

1 - Auteurs Inra – Affiliation Inra : harmonisation des auteurs et des adresses

Un auteur Inra est un auteur présent dans le référentiel HR Access :

- Agent Inra : payé par l’Inra
- Agent non payé par l’Inra mais travaillant dans une unité Inra = PEPS payé par autre organisme

Nom sur la publication différent du nom dans le référentiel

La publication fait foi : rentrer le nom dans le champ « nom de publication »

Nom de publication :

- doit être conforme à la publication,
- s’affiche en restitution,
- le saisir, majuscule première lettre suivi du reste du nom en minuscule (permet de corriger le nom de l’auteur en majuscule dans HR Access).

Une personne souhaite harmoniser son nom de publication, il est possible d’effectuer une correction par lot (contacter l’équipe ProdInra de Versailles)

Vérifier qu’un auteur est Inra

Tout d’abord, vérifier la présence de l’auteur dans le référentiel en cochant « oui auteur INRA », s’il l’est, conserver ces informations (l’unité doit correspondre à celle sur la publication). Sinon, rebasculer l’auteur en auteur non Inra, toutes les informations saisies concernant l’auteur seront conservées (nom, prénom, courriel, organisme).

Auteur absent du référentiel

Certains stagiaires et PEPS peuvent être absents du référentiel. Si un auteur est absent du référentiel, il est possible de faire une demande pour qu’il soit intégré à HR Access.

En attendant, le saisir en auteur externe, avec une affiliation externe :

- Sigle : INRA
- Organisme : Institut National de la Recherche Agronomique
- Service : Nom de l'unité Inra indiquée dans le document.
Bonnes pratiques pour la saisie du champ Service : « Type d'unité » « codique » « acronyme unité »
« acronyme du ou des départements »
- Le champ « Affiliation » permet de rechercher dans le champ « service ».

Récupérer un matricule à partir de l'annuaire INRA

- Chercher l'auteur dans l'annuaire intranet
- Cliquer sur le nom de la personne concernée
- Le matricule se trouve dans l'url

Auteur hors carrière Inra

Service proposé au scientifique qui souhaite avoir toute sa liste sous l'url courte : prodinra.inra.fr/au/matricule. Il est en effet important d'offrir cette possibilité aux scientifiques, ProdlInra est une archive ouverte et cette option a été validée par la DG de l'Inra.

- Saisir l'auteur en tant qu'auteur Inra (présence du matricule)
- Supprimer l'affiliation Inra proposé et saisir une affiliation externe correspondant à l'affiliation présente sur le document
- Le matricule et le champ « fundingDept » (département de rattachement de l'auteur) sont présents mais une demande d'évolution permettra de modifier ce champ ou de le supprimer.
- Proposition de réaliser une saisie allégée de ces notices si trop de travail, en ne saisissant que l'auteur concerné et en laissant les autres auteurs externes tels quels sans affiliation- La saisie des mots-clés Inra est dans ce cas facultative.
- Suggestion d'ajout d'un champ « carrière INRA/hors carrière » afin de pouvoir démarquer clairement les notices concernées et de faciliter le traitement des exports ; évolution non arbitrée pour 2014 qui sera proposée à l'arbitrage en 2015.

Auteur et collaborateurs

Les auteurs doivent être conformes à ceux cités dans la publication.

Si aucun auteur n'est Inra mais document qui a vocation à être dans ProdlInra, souvent rapports de projets ANR ou européens. Les membres du consortium n'ont pas été directement à l'écriture mais ont œuvré pour les résultats présentés. L'Inra veut pouvoir revendiquer cette production comme résultat du projet.

Possibilité n° 1 : Les personnes Inra ayant été impliquées peuvent être mentionnées comme auteur collaborateur.

Possibilité n°2 : Les collaborateurs du projet n'étant pas des auteurs stricto sensu, il ne faut pas nommer les membres du projet mais inscrire le « groupe de travail », le consortium ... comme collectivité-auteur avec une affiliation Inra si l'unité qui porte le projet souhaite revendiquer cette production.

Notices avec des auteurs collaborateurs

Il a été proposé de discuter des rôles des auteurs afin de définir l'utilité (ou non) de chacun.

L'équipe ProdInra demande à ce que lui soit transmis des exemples concrets d'auteurs saisis en tant que collaborateurs.

Rôle : auteur de correspondance

Les auteurs de correspondance sont à renseigner dans le « Contact » du formulaire de saisie plutôt que d'utiliser le rôle « Auteur de correspondance » qui est redondant. On renseigne le « prénom suivi du nom » et éventuellement le courriel des auteurs de correspondance.

L'utilité de remplir le rôle « Auteur de correspondance » subsiste pour une restitution dans les exports évaluation (unité et chercheur).

Affiliation Inra sur la publication différente de l'affiliation dans le référentiel

C'est toujours l'affiliation sur le document qui doit être prise en compte :

- Changer la dernière affiliation si nécessaire par l'affiliation présente sur le document
- Bien faire attention aux dates des unités lors de l'auto-complétion.

Quand il y a eu fusion d'unité, il faut créer un permalien basée sur une recherche prenant en compte l'historique de la fusion afin que l'auteur retrouve toutes ses publications.

Affiliation Inra absente du référentiel

Les clauses du contrat entre les partenaires ne sont pas toujours définies à temps, d'où leur absence dans le référentiel Structure. C'est notamment le cas des USC où le processus de validation peut être très long.

Une demande a été faite lors de l'audit du référentiel Structures afin qu'un workflow soit mis en place pour disposer des informations à leur propos même dans le cas où le contrat n'est pas signé.

Toutes les demandes de modification dans le référentiel Structure sont à faire remonter à l'équipe ProdInra

Affiliation Inra avec plusieurs partenaires

Une UMR peut avoir plusieurs identifiants donnés par ses différentes tutelles. Un référentiel des laboratoires existe depuis peu au ministère de la recherche (RNSR : Référentiel National des Structures de Recherche) qui recense les unités et leur donne un identifiant unique. Une demande a été faite lors de l'audit du référentiel Structures pour qu'il intègre l'identifiant du RNSR.

2 problématiques ont été soulevées par les participants :

- Savoir quelle structure paie un PEPS -> Consulter les annuaires des partenaires (CNRS, INSERM, Universités...)
- Les PEPS hébergés sur un site INRA et qui ne sont entrés dans la base que pour des raisons pratiques. Pour HR Access, il serait intéressant de discuter avec eux pour développer et mieux qualifier le champ Peps : y intégrer qui paie un agent PEPS, pouvoir discriminer ceux qui travaillent effectivement dans une UMR (et qui donc collaborent avec l'INRA) de ceux qui sont juste enregistrés pour des raisons techniques (personnes hébergées, pour leur payer des frais de mission...).
Problème : manque d'interlocuteur au niveau de HR Access.

2 - Auteur – Affiliation externe : harmonisation des adresses

Dans le cas où plusieurs organismes sont indiqués dans la même adresse

- Identifier l'organisme payeur et ne renseigner que celui-ci : ajouter une affiliation externe uniquement pour l'organisme qui paie l'auteur
- Il n'est pas nécessaire d'ajouter les autres structures en affiliation externe, elles sont citées dans la partie « Partenaires » de l'affiliation INRA.
- S'il n'est pas possible d'identifier l'organisme payeur, renseigner toutes les affiliations comme autant d'occurrences. Ne pas mettre tous les organismes dans un même champ Organisme.

Duplication des affiliations externes : Une évolution est demandée mais elle est non prioritaire pour 2014.

3 – Travail sur les référentiels

L'équipe ProdInra consacre du temps au nettoyage des entrées dans le référentiel des partenaires et celui des périodiques.

Dès que la fonctionnalité concernant la fusion des entrées sera disponible (demande d'évolution), la mise à jour des référentiels sera quotidienne. Cette fonctionnalité devrait être déployée dans la prochaine version fin novembre.

Une question a été posée sur les imports Endote et RIS : L'ajout automatique de l'ISSN dans les imports EndNote et RIS sera bientôt disponible (évolution arbitrée pour 2013).

4 - Communication

Les différents types de communication

Il est important de référencer le support le plus élaboré et d'y adjoindre autant de pièces jointes que nécessaire.

Si le document le plus élaboré arrive plus tard, on peut reprendre la notice pour la faire évoluer.

Lorsqu'un scientifique souhaite que l'on référence tous les documents, cela implique de réaliser une notice par support de communication. A voir avec le chercheur en lui suggérant que ces titres identiques pourraient être pris comme des doublons.

Communication vs article

Un article est un document de 8 à 10 pages.

Un résumé dans une revue n'est pas un article mais une communication.

Actes : Communications réunies sur un site web (CD-ROM, une clé USB...)

Une question s'est posée pour savoir s'il s'agissait potentiellement d'un acte ou simplement de fichiers assemblés.

Il faut prendre en compte l'évolution des pratiques dans un congrès.

Il a été décidé :

- Un regroupement intelligent est un acte
- Si le regroupement dispose d'un ISSN ou d'un ISBN il est considéré comme édité
- La pérennité du document ne sera assurée qu'en joignant bien les pdf. Un lien ne suffit pas.

- Le statut de diffusion de la pièce jointe est à définir avec l'auteur. Par défaut, elle sera en workflow à moins qu'elle ait été trouvée sur un site web en internet.

Un acte est un proceeding en anglais. Si la compilation concerne des résumés, il s'agit alors d'un book of abstracts, le préciser dans le champ « Type de communication ». Dans le cas d'un proceeding, ne rien mettre.

Des questions ont été posées sur les pièces jointes :

Une pièce jointe diffusée en workflow n'est pas supprimée d'une notice lorsqu'on la valide. Elle n'est simplement plus affichée. En la modifiant, le document sera à nouveau accessible.

Proposition d'homogénéiser le nommage des pièces jointes. Le SAD a déterminé un modèle-type utilisé au sein de son département dans le cadre de leur chantier qualité. Il le propose au groupe, mais rien n'est obligatoire.

Suggestion d'écriture du nom de la pièce jointe : « Année_nom du premier auteur_titre de la source »

5 – Ouvrage

Il n'y a pas de peer review dans le cas d'un ouvrage, même s'il est en série.

Comité éditorial ou comité de lecture

Ce sujet a donné lieu à une discussion, montrant la difficulté potentielle de faire la différence entre un comité éditorial et un comité de lecture. Les revues ne sont pas toujours honnêtes sur le sujet.

Il a été rappelé qu'un comité éditorial n'est pas considéré comme un comité de lecture (peer-review) qui suit un processus scientifique et anonyme bien défini. Cependant en SHS, le peer-reviewing n'est pas totalement généralisé, ce qui peut amener à quelques adaptations qui doivent cependant rester spécifiques.

Une question a été posée concernant la saisie des cours :

Comment référencer un cours réalisé tous les ans avec le même titre ?

La date à saisir est celle de l'année où ce cours a débuté.

Le problème de la mise à jour et de l'évolution du cours au fil des ans a été soulevé.

- ➔ Le formulaire de saisie des cours ne correspond pas au besoin, il sera revu pour permettre une saisie plus pertinente.

Saisie des rapports :

Les formulaires de saisie des rapports seront également revus, notamment dans leur typologie.

Saisie d'un erratum :

Un erratum génère actuellement la création d'une 2^{ème} notice.

Lorsque l'erratum concerne une modification mineure (ex. correction d'une formule) : le signifier en notes au niveau de la notice initiale.

Une revue des doublons générés par les errata sera faite par l'équipe ProdInra.

Lorsque l'erratum concerne une modification plus importante (ex. correction d'un tableau) : faire une notice pour l'erratum et indiquer comme titre par ex. : « Erratum to "Contrasted effects of no-till on bulk density of soil and mechanical resistance" [Soil Tillage Res. 111 (2011) 105–114] ».

6 - Evaluations

Le nom de l'export Aeres sera bientôt « Export évaluation unité ».

Le nom de l'export CSS sera bientôt « Export évaluation chercheur ».

Export évaluation unité et chercheur :

- Le typage des documents sera intégré aux exports pour faciliter les sélections. Evolution arbitrée pour 2013.
- Les rôles des auteurs apparaissent à l'export car il est utile à l'évaluation. Le rôle « Auteur » sera supprimé de toutes les notices via une correction par lot (demande d'évolution 2014 permettant de supprimer une entrée)
- On rencontre un problème avec la pagination lors de l'export des chapitres d'ouvrage avec la citation APA (un bug est en cours de résolution)
- L'url vers la notice Prodnra est présente pour permettre aux membres de la commission d'obtenir plus d'informations en accédant au moins à la notice complète. La question sur l'utilité de la présence de l'url a été posée. L'url est conservée puisqu'elle peut être utile. La DEV est d'accord.

Astuce : Avec le format .doc, on rencontre un problème de mise en page sur le saut de ligne avant l'url Prodnra. La taille du saut de ligne est forcée par Microsoft et ne peut pas être corrigée. Ce problème n'est pas présent avec le format .odt

7 – Engorgement du workflow

Etat du workflow

La requête suivante permet d'afficher toutes les notices en création dont vous êtes de déposant :

depositorId:"matricule" + status:"en cours de creation"

Attention : En recherche, seuls les relecteurs + peuvent afficher les notices avec le statut "en cours de création". Elles ne peuvent pas être modifiées.

Signalez-nous les notices qui ne sont pas dans votre espace création en nous indiquant les identifiants (afin de les signaler à la DSI).

Ces notices peuvent être en erreur ou avoir été supprimées (mais elles s'affichent toujours).

Astuce : Pour trouver l'identifiant d'une notice :

Cliquer sur le bouton SFX au niveau de la notice abrégée, l'identifiant s'affiche dans l'url (il faut le noter rapidement avant d'être dirigé vers la page SFX) :

Comment assurer la traçabilité des OGM et des produits issus d'OGM ?

Dattée, Y. ; Zhang, D. ; Fouilloux, S. ; Guiard, J. ; Lefort, P.L. ; Alary, R. ; Lacotte, K. ; Gautier, M.F. ; Joudrier, P.

OGM et alimentation. Organismes génétiquement modifiés à l'INRA. Environnement, agriculture et alimentation. 1998. 107-110

Chapitre d'ouvrage 

Ex : <http://prodinra.inra.fr/?locale=fr#!LinkResolver:133748>

Réservation des notices

- Pensez à réserver les notices dans votre espace partagé pour indiquer aux autres relecteurs que vous vous en occupez.
- Une main verte signifie que la notice est réservée par vous
- Une main rouge signifie que la notice est réservée par un autre relecteur
- Les notices modifiées à partir du tableau se réservent automatiquement au nom du relecteur à l'enregistrement.
- Une infobulle permet de voir qui a réservé la notice.
- Filtrer sur les notices réservées (dans l'espace à valider) permet de n'afficher que vos notices.

Alertes

3 nouveaux critères de recherche ont été mis en place et permettent de créer de nouvelles alertes :

- Unité du déposant : unitGroup
- Département du déposant : depGroup
- Centre du déposant : centerGroup

L'aide à la recherche experte sera mise à jour.

Le problème rencontré en production avec les alertes a été remonté au prestataire. Cela concerne des permaliens qui ne sont pas des urls pérennes (le bug est en cours de résolution).

Url courte et permalien

Une URL courte ne peut renvoyer qu'à 1 unité ou 1 matricule par ex. S'il y a besoin d'en cumuler plusieurs, comme plusieurs unités qui auraient fusionné, créer un permalien associé à la recherche.

Permalien

- La liste des résultats de recherche sera faite par date décroissante (évolution 2014 arbitrée)
- Quand on supprime la requête des requêtes sauvegardées, le permalien doit toujours fonctionner (un bug est en cours de résolution).

8 – Tableaux de bord

Tableaux de bord workflow

Les tableaux de bord workflow seront bientôt disponibles. Il y avait encore quelques erreurs en cours de résolution.

Une notice (à relire ou validée) modifiée par un relecteur + ne sera pas pris en compte dans les tableaux de bord. Comme ils ne tracent l'activité de relecture que du 1er relecteur (et de la 1ère date de validation), voici les requêtes expertes qui permettent :

- de tracer l'activité de relecture d'un relecteur + (il n'apparaît pas en tant que 1er relecteur) :

(reviewerId:"matricule" -firstReviewerId:"matricule") + validDate:[AAAA-MM-JJ..*]

- de tracer l'activité de validation (de ces propres dépôts) et l'activité de relecture d'un relecteur + :
(reviewerId:"matricule" firstReviewerId:"matricule") + (validDate:[AAAA-MM-JJ..*] firstValidDate:[AAAA-MM-JJ..*])

AAAA-MM-JJ : correspondant à la date du début de l'activité de validation ou de relecture.

Tableaux de bord de mandat

Le « pas de temps » par défaut est sur les 5 dernières années.

La cartographie est identique à celle de la page d'accueil : plus le lien est court, plus les collaborations sont importantes.

Par défaut c'est le tableau de bord lié au mandat qui s'affiche. Mais on peut afficher les tableaux de bord de tous les centres et tous les départements.

9 – Chantiers qualité

Astuce :

Des déconnexions régulières sans notification, apparaissaient régulièrement. Cela est résolu depuis la dernière version qui a été déployée fin octobre. Si ce problème revenait, appuyez sur F5 pour vérifier que vous êtes toujours connectés.

Le cas échéant, si l'on a besoin de se reconnecter sans quitter la page où l'on est, on peut ouvrir une autre page et se connecter à nouveau.

Harmonisation des données et pérennité des corrections

Actuellement c'est le champ Notes qui est utilisé pour indiquer le travail lié au chantier qualité.

A terme ce sera le champ Commentaire qui sera privilégié lorsque ce champ sera visible dans l'export tableur complet (demande d'évolution arbitré). Le commentaire workflow et l'annotation seront également exportés.

- Le champ Annotations n'est visible que par l'utilisateur qui l'a rempli.
- Le champ Commentaire n'est visible que lorsque l'on est identifié mais il n'est pas multi-occurent pour une personne connectée. Il est possible de saisir plusieurs commentaires issus de différents utilisateurs.
- Le champ Notes est visible par tous les utilisateurs, même non identifiés. Il s'affiche directement dans la notice complète. Il est déjà exporté au format tableur complet.

Espace des notices à relire et modification des notices

En cliquant sur le bouton « Modifier », la notice peut apparaître dans l'espace des notices à valider ou arriver directement dans le formulaire de saisie.

Il peut être nécessaire de réactualiser la page pour faire apparaître la notice en haut du tableau des notices à valider. La notice devrait arriver réservé au nom du relecteur qui l'a modifiée (demande d'évolution 2014 arbitrée).

Astuce : L'indexation des notices par le moteur de recherche prend environ 2 minutes.

Pour y accéder directement et ne pas perdre de temps, on peut utiliser l'url suivante en modifiant l'identifiant de la notice : <http://prodinra.inra.fr/?locale=fr#!ConsultNotice:164662>

Correction par lot

La correction par lot n'est accessible qu'à 3 personnes parmi les administrateurs, étant donné la difficulté d'utilisation de son interface et le fait qu'une modification peut impacter potentiellement toutes les notices et ne peut être annulée.

Pour effectuer une correction par lot :

- Faire la demande au support Prodnra (prodnra@inra.fr)
- Transmettre la requête pour obtenir les notices sur lesquelles la modification doit être faite
- Donner le champ à modifier et la valeur à y entrer
- Cette correction sera faite rapidement par l'équipe.

Pour le moment il n'est possible que de faire des corrections et non des suppressions. On ne peut pas remplacer un champ renseigné par un champ vide (demande d'évolution 2014 arbitrée).

10 – Chantiers d'import des notices du WOS et de l'export vers Hal

Moissonnage des notices de HAL

Les notices arriveront dans l'espace des notices à relire des administrateurs.

Le travail de dédoublonnage et de complétude des notices sera réalisé par un prestataire externe, financé par le projet Organic.Lingua. La vérification du moissonnage est en cours et la rédaction du guide de saisie vient de débiter par l'équipe Prodnra.

Toutes les publications correspondant au set Inra sont importées c'est-à-dire environ 9300 notices.

Export vers HAL

Attention : tout dépôt dans HAL est définitif (sauf s'il est rejeté par HAL pour des raisons de champ obligatoire non renseigné ou de mauvaise qualité des métadonnées). Le transfert vers HAL implique une cession non exclusive du droit patrimonial de l'auteur au CCSD. Ce qui n'est pas le cas dans Prodnra où toute demande de retrait est acceptée et réalisée immédiatement (respect du droit d'auteur).

Il a été demandé de signifier cette remarque très clairement sur la page proposant l'export vers HAL (demande d'évolution 2014 arbitrée).

11 – Gabarit postprint/preprint

L'ajout de la citation APA en pied de page et du logo Prodnra sera proposé pour tout type de document (demande d'évolution 2014 arbitrée).

Communication extraite d'un acte :

Il faut extraire la 1^{ère} page ainsi que les pages de la communication avec Acrobat Pro ou outil équivalent.

Données de Sherpa Romeo

Elles seront affichées dans Prodnra via webservice. L'anomalie constatée sur la récupération des données est en cours de résolution.

Les accords entre l'Inra et certains éditeurs ne sont pas repris dans les infos de Sherpa présentée dans l'interface (accord spécifiques accessibles dans le [wiki](#)).

Licence des documents

Par défaut c'est la licence CC-BY-NC-ND qui s'applique (ouverture mais protection des résultats).

Evolution prévue en 2014 :

- Laisser le déposant choisir sa licence à partir d'un menu déroulant au moment du dépôt de la PJ
- Afficher la licence de chaque PJ dans la notice complète (actuellement uniquement visible en OAI)